



EDA ALIÉNOR
École des avocats

Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats

Liste des pièces à déposer lors de votre inscription à l'EDA ALIENOR

Promotion 2019/2020

IDENTITE

- 1 photographie d'identité (avec au dos votre nom et prénom)
- Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité
- Copie intégrale du livret de famille
- Copie de la carte de séjour ou du visa en cours de validité pour les élèves de nationalité étrangère :

CURSUS UNIVERSITAIRE

- Original de l'attestation de réussite à l'examen d'accès au CRFPA ou original du Doctorat
- Copie des diplômes ou attestation de réussite de Master 1 et Master 2 et relevés de notes
- Curriculum vitae actualisé avec photographie

DROITS D'INSCRIPTION

- Le montant total des droits d'inscription a été fixé à 1.825 euros. Le paiement de cette somme se répartit comme suit :
 - 1 chèque de 1.600 euros, à établir à l'ordre de l'EDA ALIENOR
 - 1 chèque de 225. Euros, à établir à l'ordre de l'EDA ALIENOR, pour les frais de **gestion administrative** de votre dossier. Pour tout désistement avant le début du cursus, cette somme sera conservée.

Pour tout désistement après le début du cursus, l'intégralité des sommes versées demeurent acquis à l'EDA ALIENOR.

SCOLARITE

- Attestation d'assurance de responsabilité civile en cours de validité pour l'année 2019.
- Attestation de contribution de vie étudiante et de campus. Cette contribution de 90 € est à payer sur le site du CROUS en suivant le lien : cvec.etudiant.gouv.fr
- Annexe 1 « Personne à contacter » dûment complétée
- Annexe 2 « Attestation et autorisations » signée
- Votre projet de Projet Pédagogique Individuel (par écrit)

